

Inscription au colloque «Les droits de l'enfant à l'âge de raison?»

- **Date et horaire** : vendredi 25 octobre 2019, 10h00-14h00
- **Lieu** : Le Locle, Fondation «Les Billodes », route des Monts 24-28
- **Coût** : 35.- membres Integras, 70.- non membres
- **Inscription obligatoire** [en ligne](#) jusqu'au 11 octobre 2019

Pour marquer le 30ème anniversaire de la Convention sur les Droits de l'Enfant célébré cette année, Integras organise trois évènements dans les trois régions linguistiques du pays.



La Suisse étant représentée au sein du Comité des Droits de l'Enfant par M. Philip Jaffé et au Comité pour les droits des personnes handicapées par M. Markus Schefer, ces deux personnalités ont accepté l'invitation d'Integras à venir à la rencontre des professionnels du travail social. UNICEF Suisse sera également présent.

Chaque journée aura lieu chez un membre Integras et proposera un focus spécifique en fonction du mandat de nos hôtes : éducation sociale à la Fondation «Les Billodes» (NE), pédagogie spécialisée au Kinderheim Brugg (AG) et formation au Palacinema, Locarno (TI) organisé avec la SUPSI et le Canton du Tessin. Afin d'inscrire le plus possible ces journées dans la pratique des institutions qui vont les accueillir, Integras va soutenir ces dernières dans la préparation d'activités qui auront lieu au cours de l'année 2019 et qui seront présentées lors des journées. Cela permettra de confronter les enjeux et les défis que pose la mise en œuvre de ces textes au quotidien, par les professionnels, les enfants, les jeunes et les étudiants.

Conférenciers

- **Ariane Buffat**, Enfants membres, UNICEF Suisse et Liechtenstein
- **Prof. Dr. Philip Jaffé**, Directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université Genève, membre du Comité de l'ONU sur les Droits de l'Enfant

Événements organisés en coopération avec PACH Pflege- und Adoptivkinder Schweiz. En plus du 25 octobre au Locle, les deux autres journées auront lieu le 18 octobre 2019 à Brugg et le 24 octobre au Tessin.

[Programme et inscription](#)